

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 32

Artikel: Tourdzon et fourdzon
Autor: Marc à Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207967>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

En vente au Bureau du « Conteur »

Etraz, 23 (1^{er} étage).

- Causeries du « Conteur vaudois ». — Choix de morceaux français et patois, prose et vers, parmi les plus populaires. Illustrations de Ralph Fr. 1 50
- Favey, Grognoz et l'Assesseur, récit humoristique des aventures de trois Vaudois, à Paris, à Berne et Fribourg, pendant le Tir fédéral. Illustrations de Ralph et de J.-H. Rosen » 2 50
- La ville melice daô canton de Vaud, par C.-C. Denéréaz » 1 —
- L'histoire de Guyaume-Tè, par L. Favrat (encore quelques exemplaires) » 0 20
(Par poste, fr. 0,22 en timbres.)

PEU, MAIS BIEN

Nos deux articles sur le « toast à la patrie » et sur le mérite des courtes harangues nous ont valu les deux lettres que voici, qui ne sont pas pour nous désavouer.

Messieurs les Rédacteurs,

Le toast en raccourci dont vous parlez est sans doute celui qu'Etytel prononça à l'inauguration de la ligne d'Oron, en 1862. Il était, paraît-il, en veine de formules à l'emporte-pièce ce jour-là; il avait déjà, au sortir du tunnel de la Cornallaz, devant ce coup de théâtre sans pareil, prononcé le mot si souvent rappelé :

« Confédérés, je vous présente le canton de Vaud ! »

Au banquet de l'après-midi, sur Montbenon, on pouvait attendre qu'il ferait, comme président du Conseil d'Etat, et pour d'autres raisons, un de ces longs discours que vous paraissez tant redouter.

Il dit ceci :

« Je porte mon toast à l'intelligence qui conçoit, à la volonté qui persévère, au bras qui exécute ! » ; ces derniers mots, en retroussant d'un geste énergique la manche de son habit noir.

A propos de toast à la patrie, il me revient, du temps où Ernest Naville faisait dans le temple de St-Laurent des conférences, sur le *Père éternel*, cette boutade du célèbre philosophe genevois :

« Nous buvons si souvent à la santé de la patrie qu'elle pourrait bien finir par s'en trouver mal ! » X.

Mon cher vieux Conteur,

L'article intitulé « A la Patrie », paru dans ton avant-dernier numéro, m'a vivement intéressé. Certes, il y a toast à la patrie et toast à la patrie, et je ne saurais me représenter une de nos belles fêtes nationales sans le discours traditionnel, qui a sa raison. Mais que l'on n'oblige pas un citoyen non prévenu à prononcer de longues phrases, souvent creuses, où sont intercalés les clichés connus.

Cela me rappelle les deux anecdotes que je vais essayer de te raconter :

C'était, il y a quelques années, à la veille d'une Landsgemeinde, à Glaris. Nous étions quelques amis qui avions profité d'une journée ensoleillée pour monter sur une des montagnes qui dominent cette petite cité. Assis au sommet, l'un de nous restait silencieux, dans la contemplation de ce panorama inoubliable.

— A quoi penses-tu ? lui demandai-je.

— J'écoute un des plus beaux toasts à la patrie qu'il soit possible d'entendre, me répondit-il à voix basse.

Quelques mois plus tard, le comité d'une de nos sociétés militaires lausannoises préparait le programme de son banquet annuel, et l'on passait en revue le nom des orateurs auxquels l'on pourrait bien s'adresser pour le toast à la patrie. Comme il semblait que chacun allait se trouver « empêché, au dernier moment », le président coupa court aux hésitations :

« Chers camarades ! Nous sommes ici entre soldats, n'est-ce pas ? Et qui dit soldat dit patriote. Eh bien, puisque nous sommes des patriotes, chacun de nous doit pouvoir se lever pour porter la santé de la Patrie, comme il se lèverait pour la défendre au premier signal d'alarme ! »

Le banquet eut lieu. Un officier porta le toast à la patrie en termes chaleureux et élevés qui lui valurent des applaudissements enthousiastes et mérités.

L'année suivante, un nouveau président dirigeait la partie officielle. Après quelques mots de bienvenue aux autorités, invités, délégués, etc., etc., il donne sans autre la parole à son prédécesseur.

Notre orateur improvisé, ayant réfléchi quelques secondes, se lève et dit d'une voix où perçait une légère et bien naturelle émotion.

« Chers camarades ! En ce jour de fête, notre première pensée est pour la patrie. Nous sommes ici tous soldats et nous avons appris depuis notre plus tendre enfance à aimer notre cher pays, aussi voulons-nous le transmettre à nos enfants libre comme nous l'avons reçu de nos pères. Et si le danger nous menace, nous saurons aussi bien nous lever pour défendre nos frontières que, comme nous le faisons en ce moment, pour lever nos verres à sa santé !

» A la Suisse, à la bannière six fois séculaire à croix blanche sur fond rouge, rappelant par ses couleurs et le sang glorieusement versé par nos ancêtres pour défendre, et le sol natal et les sommets couronnés de neiges éternelles des montagnes qui nous ont vu naître ! Qu'elle vive à jamais, libre, heureuse et prospère ! »

L'orchestre etonna l'Hymne suisse dont quelques mesures furent jouées sans l'accompagnement des assistants, car personne ne s'attendait à un toast aussi court. On n'y était pas habitué.

Mais, l'étonnement dissipé, les bravos et les applaudissements éclatèrent, enthousiastes.

FRIDOLIN.

TOURDZON ET FOURDZON

N'ÉTANT pas besson, Tourdzon, mâ vo djûro que l'arant bin pu l'ître, câ sè resseim-bliâvant bin, principalameint Fourdzon, et l'avant ti lé doû la mîma maladi que tegnant de lau pareint. L'êtâi la sâi, ellia maladi, et l'avant pâo-t'ître hiretâie de lau balla-mère, câ avoué ellia l'héréditâ, quemet diant lè mâidzo, on ne sa jamé cò no z'a met lè maladi qu'on a. Dèmorâvant dein lo mîmo ottô, Fourdzon âo pâilo damon avoué sa fenna, que l'ire dan la chéro à la fenna à Tourdzon, que restâve âo pâilo davau.

Dan vaitcè qu'on coup, Tourdzon et Fourdzon l'avant fè ribotte et, vé la miné, s'è reintornâvant à l'ottô, ein s'appouyeint l'on à l'autro ein tsainteint :

Fit des z'héros, jamais d'esclaves,
Roulez tambou ! Roulez tambou !

Quant furant arrevâ dèvant tsi leu, Tourdzon fâ dinse à son biau-frère :

— Dis donc, Fourdzon, sè ma fenna m'out reveni avoué tè, su su d'onna rîda bramâie. Te comprend, la minna l'a la linga rasseria ; ta fenna, à tè, tè dit rein.

— Lo sè prau, so repond Fourdzon, que trabetsive de ti lè côté.

— Eh bin, accutâ : Tè faut restâ quie onna menute. J'âodri vè ma fenna et lâi deri que su parti dau cabaret bin dèvant tè et que n'è quasu rein quartetta, dinse sarî pas atant dèpustâ.

— Bin se...te...vâo, fâ Fourdzon que sè bonnâve adî mè.

Et tandi que mon Fourdzon s'accotâve vè lo pouâ (puits), ion dâi brè passâ su lo balancié et l'autro à l'eintse, Tourdzon lâi revint onn'idée :

— Atteind-tè vâi, po que ma fenna ne cheinte pas lo vin, vu mè panâ on bocon lo mor avoué de l'iguie.

Et, à novillon, câ on vayâi pas onn' istière, Tourdzon l'eimpougne lo seillon qu'on baillive à bâire âo vi. Te tsi, sè relâive et l'ârreve dè coûtè lo pouâ. A la plîèce de preindre lo balancié, sou quemet l'êtâi, ie traôve dèso sa man, lo brè à Fourdzon, l'accrotoute et sè met à lo teri ein amon, ein avau, ein amon, quemet on fâ po pompâ, que, ma fâi, lo podro Fourdzon n'ein menâve pas lardze. Lo mor dè coûtè l'eintse, l'estoma doliattâ pè clli breinnâdze, sè met à reindre, à regouessi onna bou'n' eimpartia dau vin que s'êtâi eingosallâ, tandi que Tourdzon, que sè crayâi que l'êtâi lo pouâ que colâve, lâi mettâi lo seillon dèso.

Quand l'è que l'eût son seillon quasu pllien, met sè man dedein, se lève bin lo mor avoué, se gorgorise on bocon, sè mollie on bocon sè cheveu po fère crâire que l'êtâi venu rido et que l'avâi tsaud, et fâ adan :

— Ora, ne dusse pe rein mè cheintre lo vin, la Suzette n'arâ rein à bramâ, pu allâ mè reudre.

MARC A LOUIS.